



SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Centre international de formation de l'OIT**Documents soumis à la 66^e session
du Conseil du Centre
(Turin, 4 et 5 novembre 2004)**

1. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 222^e session (février-mars 1983)¹, les rapports et états financiers qui sont soumis au Conseil par le Conseil du Centre de Turin sont acheminés en premier lieu vers la Commission du programme, du budget et de l'administration pour observations et recommandations.
2. Les principaux documents établis pour la 66^e session du Conseil du Centre sont les suivants:

CC 66/1	Rapport du Directeur sur les activités du Centre en 2003-04 et perspectives pour 2005.
CC 66/1/Add.1	Rapport sur l'administration des ressources humaines du Centre.
CC 66/1/Add.2	Rapport sur l'administration intérieure du Centre.
CC 66/1/Add.3	Etats financiers et rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2003.
CC 66/2	Rapport sur l'exécution du programme et budget pour l'exercice en cours (2004) et Propositions de programme et de budget pour l'exercice 2005.
CC 66/5/c	Situation des pensions de certains fonctionnaires de nationalité italienne au Centre international de formation de l'OIT.
CC 66/4	Mise à jour concernant le Fonds d'investissement du troisième Plan de développement pour 2002-2005.

¹ Document GB.222/10/31, paragr. 46.

3. Ces documents ont été envoyés à tous les membres du Conseil du Centre de formation. Par mesure d'économie, ils ne sont pas distribués à tous les membres du Conseil d'administration mais ils peuvent être obtenus sur demande.
4. Etant donné que la réunion du Conseil du Centre ne se terminera que peu de temps avant la réunion de la commission, le rapport du Conseil sera distribué au cours de la session.

Genève, le 20 octobre 2004.